



Paris, le 3 septembre 2010

Communiqué de Presse

Elargissement de la banque d'épreuves littéraires : une nouvelle étape dans la réforme des CPGE

Dans le cadre de ses déplacements de rentrée dans l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est rendue dans une classe préparatoire littéraire, au lycée Gustave Monod à Enghien. Cette nouvelle classe préparatoire aux grandes écoles a ouvert à la rentrée 2010 en partenariat avec l'université Paris 13 - Villetaneuse. A cette occasion, la ministre a fait un point sur le développement des CPGE partenariales, en particulier dans cette académie qui ouvrira désormais chaque nouvelle classe préparatoire en partenariat avec une université.

La ministre a expliqué que ce dispositif a pour objectif de décloisonner les formations de niveau Licence afin de permettre une plus grande fluidité des parcours. Les élèves, inscrits dans les deux établissements, ont accès aux équipements et aux services de l'université et bénéficient des aspects positifs des deux systèmes de formation grâce à une équipe pédagogique mixte composée d'enseignants du lycée et de l'université. Valérie Pécresse a souligné l'importance de rapprocher les universités des grandes écoles par des projets communs de ce type afin d'élargir les possibilités d'orientation des étudiants.

De nouveaux débouchés pour les étudiants en sciences humaines

Par ailleurs, la ministre a annoncé l'élargissement de la Banque d'Epreuves Littéraires (BEL) communes aux deux ENS, aux écoles de commerce et de management, de sciences politiques, de communication, de journalisme ou de traduction. L'ouverture de la BEL, effective dès 2011, permettra aux étudiants de passer plusieurs concours et de multiplier leurs chances de réussite en poursuivant des projets professionnels aussi variés que la recherche ou le management.

Etablissements concernés par l'ouverture de la BEL

Ecoles de commerce et de management via les concours BCE et Ecricome, IEP de province, Institut de management et de communication interculturels (ISIT), Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), Institut supérieur du management public et politique (ISMAPP), Ecole des Chartes et Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA).